

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de BOZOULS

Aveyron Ingénierie
Service Urbanisme
Route du Monastère
12450 FLAVIN
05.65.59.35.50
urbanisme@aveyron-ingenierie.fr

DEMANDE N° DP0120332500014

Date de dépôt : 18/02/2025

Demandeur : Monsieur VIVET Benjamin

Adresse du demandeur : 1 rue de la source du piboul 12340 Bozouls

Projet : construction d'une bergerie non close.

Adresse du projet : Rue des Peyrouses ABOUL 12340 Bozouls

DESTINATAIRE

VIVET Benjamin
1 rue de la source du piboul
12340 Bozouls

Dossier suivi par : SANDRA OLIVIER 05-65-59-34-95

Objet : Rejet de la demande

Monsieur,

Vous avez déposé le 18/02/2025 à la Mairie de BOZOULS une demande de déclaration préalable (DPC) pour un projet de Nouvelle construction d'une bergerie non close.

Par courrier que vous avez réceptionné en date du 14/03/2025 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par la (les) pièce(s) suivante(s) :

- DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R.431-10 a) du code de l'urbanisme]

Dans le courrier susvisé, il vous a été indiqué que vous disposiez d'un délai de 3 mois pour compléter votre dossier et qu'au-delà, si l'intégralité des pièces manquantes n'était pas transmise à la commune, vous seriez réputé avoir renoncé à votre projet et que votre demande serait rejetée de plein droit.

Considérant qu'en date du 14/06/2025 soit 3 mois à compter de la réception de la demande de pièces complémentaires), vous n'avez pas transmis l'ensemble des pièces manquantes, votre demande est donc rejetée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à BOZOULS,
Le 09/09/2025

Le Maire

Jean-Luc CALMEYRE

